



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Rue du 19 mars 1962 – Acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée BL n°482 appartenant à la SARL PRO LOTIR

DEL-2014-017

Numéro de la délibération : 2014/017

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 10/02/2014

Date de convocation du conseil : 04/02/2014

Date d'affichage de la convocation : 04/02/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentées : Mme Sylviane LE PAVEC par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND.

Étaient absents : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, Mme Nicole ROUILLARD.

**Rue du 19 mars 1962 – Acquisition d'une bande de terrain
sur la parcelle cadastrée BL n°482 appartenant à la
SARL PRO LOTIR**

Rapport de Alain LE MAPIHAN

Afin de prolonger le chemin communal existant rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et de permettre le passage de la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à la rue du 19 mars 1962, il est proposé d'acquérir une bande de terrain, d'une surface d'environ 290 m², sur la parcelle cadastrée BL n°482 appartenant à la SARL PRO LOTIR.

La proposition d'acquisition peut s'établir sur la base du prix de 10 €/m² compte tenu de la destination future du terrain, à savoir une liaison douce.

Nous vous proposons :

- d'approuver l'acquisition une bande de terrain, d'une surface d'environ 290 m², sur la parcelle cadastrée BL n°482, au prix de 10 €/m², hors frais,
- d'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et tous les actes s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 février 2014

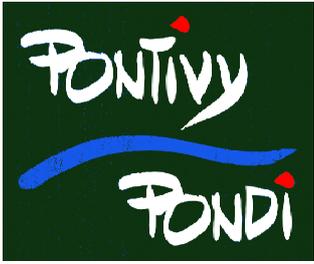
**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**



Plan de masse

Cession rue du 19 Mars 1962

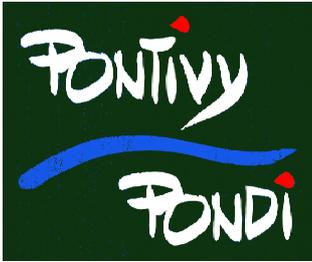


1:2 000

0 8 16

Mètres





Plan de situation

Cession rue du 19 Mars 1962



1:15 000
0 100 200
Mètres

